

Fiche de Données de Sécurité

| | | | |
|------------------------|-------------------------|-------------------------------|------------------|
| Nom du produit: | BASO D-MOUSSE SUPER | | |
| Code produit: | HD99800 | | |
| LRD | Date: 2010.01.18 | Indice de révision: 00 | Page: 1/5 |

1-Identification de la substance / préparation et de la Société***Désignation commerciale:** BASO D-MOUSSE SUPER (code: HD99800)*** Type d'utilisation :** Traitement contre les mousses et lichens***Fournisseur:**

| | |
|------------------------------|--|
| Nom / Raison Sociale: | QUARON 3, rue de la Buhotière – Z.I. de la Haie des Cognets 35 136 Saint-Jacques de la Lande |
| Adresse postale : | B.P. 89 152 - Saint-Jacques de la Lande - 35091 Rennes cedex FRANCE Téléphone: 02.99.29.46.00 Télécopie: 02.99.30.52.12 Courriel : fds-quaronfrance@quaron.com |
| N° d'appel d'urgence ORFILA: | Tél.: 01.45.42.59.59 |

2-Identification des dangers

Produit classé dangereux conformément au Règlement CE/1272/2008 et ses adaptations au progrès technique et scientifique.

***Principaux dangers:**

C – CORROSIF

N – DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

R 21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 : Provoque des brûlures.

R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

***Risques spécifiques:**

Risque de lésions oculaires graves et d'irritation importante de l'épiderme à l'état concentré en cas de contact direct, ou à l'état dilué en cas de contact répétés.

Très toxique pour les organismes aquatiques en cas de déversement dans le milieu naturel.

3-Composition / information sur les composants***Nature chimique:** Préparation aqueuse faiblement acide.***Composant(s) contribuant au danger:**

| | |
|---|-----------------------------------|
| Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium | n° Cas 68424-85-1 |
| | n° CEE 264-151-6 |
| | concentration 15% ≤ C < 30% |
| | symboles C-N |
| | phrases R 21/22-34-50 |

4-Premiers secours

-INTERVENIR RAPIDEMENT -ALERTER UN MEDECIN EN CAS DE COMPLICATIONS.-NE JAMAIS FAIRE BOIRE OU FAIRE VOMIR SI LE PATIENT EST INCONSCIENT OU A DES CONVULSIONS.

***Inhalation:**

Transporter à l'air frais.

***Contact avec la peau:**

Enlever les vêtements contaminés et laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas de complications, si possible lui montrer l'étiquette.

***Contact avec les yeux:**

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau en maintenant les paupières écartées pendant 10 minutes ou avec une solution oculaire (DIPHOTERINE). Consulter un ophtalmologiste si une douleur ou une rougeur persiste.

***Ingestion:**

Rincer la bouche avec de l'eau, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou l'emballage.

5-Mesures de lutte contre l'incendie***Moyens d'extinction :**

Produit ininflammable. En cas d'incendie à proximité, moyens usuels classiques : eau, poudre, neige carbonique.

***Dangers spécifiques:**

Aucun, dans les conditions normales d'utilisation.(Voir Ch 7 et 10)

***Protection des intervenants:**

Fiche de Données de Sécurité

| | | | |
|------------------------|-------------------------|-------------------------------|------------------|
| Nom du produit: | BASO D-MOUSSE SUPER | | |
| Code produit: | HD99800 | | |
| LRD | Date: 2010.01.18 | Indice de révision: 00 | Page: 2/5 |

En cas d'incendie à proximité du produit, utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement complet de protection.

***Protection de l'environnement:**

Attention au rejets accidentels induits par les moyens d'extinction d'incendie.

6-Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle***Précautions individuelles:**

S'assurer que le personnel d'intervention porte les protections individuelles appropriées.(voir ch.8)

***Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas jeter les résidus à l'égout ni en milieu naturel.

Se conformer aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur.

Méthodes de nettoyage:**Récupération:**

Eviter l'étalement du produit et l'écoulement à l'égout.

Récupérer le maximum de produit et de reliquat par pompage, ou absorption avec de la terre, sable...

7-Manipulation et stockage**7.1-Manipulation:*****Mesures techniques:**

Eviter le contact avec les yeux ou la peau.

***Précautions:**

Manipuler en évitant toutes projections lors des prélèvements.

***Conseils d'utilisation:**

Eviter le contact avec les produits mentionnés au chapitre 7-2.

7.2-Stockage:***Mesures techniques:**

Bien refermer le récipient après usage. Conserver à l'écart des aliments et des boissons.

***Conditions de stockage:**

-recommandées:

Stocker dans des locaux tempérés.

***Matières incompatibles:**

Agents anioniques, bases fortes.

***Matériaux d'emballage:**

-recommandés:

Polyéthylène, plastiques compatibles.

-déconseillés:

Acier.

8-Contrôle de l'exposition / protection individuelle***Mesures d'ordre technique:**

Ventilation sur le poste de travail

Poste d'eau ou fontaine oculaire sur le poste de travail.

Equipements de protection individuelle:**Protection respiratoire:**

Equipement de protection respiratoire en cas d'exposition probable à des taux supérieurs à la VLE sur le lieu de travail (atmosphère de type brouillard)

***Protection des mains:**

Gants à haut niveau de protection contre les produits chimiques selon la norme NF EN 374 (par exemple caoutchouc butyle, nitrile ou néoprène).

***Protection des yeux:**

Masque ou lunettes de sécurité avec protections latérales selon la norme NF EN 166.

***Protection de la peau et du corps autres que les mains:**

Tablier ou combinaison de protection contre les produits chimiques, bottes ou chaussures de sécurité fermées résistantes aux produits chimiques.

***Mesures d'hygiène:**

Ne pas manger, ni boire, ni fumer pendant la manipulation.

Se laver les mains à l'eau et au savon après utilisation du produit.

9-Propriétés chimiques et physiques

-Etat physique à 20°C:.....Liquide

Fiche de Données de Sécurité

| | | | |
|------------------------|-------------------------|-------------------------------|------------------|
| Nom du produit: | BASO D-MOUSSE SUPER | | |
| Code produit: | HD99800 | | |
| LRD | Date: 2010.01.18 | Indice de révision: 00 | Page: 3/5 |

-**Couleur:**.....Incolore
 -**Odeur :**Organique
 -**Valeur du pH:**6 à 8.
 -**Températures spécifiques de changement d'état:**
 .initiale de distillation:100°C
 -**Point d'éclair:**non concerné.
 -**Température d'auto-inflammation:**non concerné
 -**Caractéristiques d'explosivité:**non concerné
 -**Masse volumique:**1,00 g/cm³ à 20°C
 -**Solubilité:**Totale dans l'eau

10-Stabilité et réactivité***Stabilité**

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

***Matières à éviter:**

Agents anioniques, bases fortes.(Voir Ch 7).

***Produits de décomposition dangereux:**

Non connu.

11-Informations toxicologiques***Inhalation:**

L'inhalation d'aérosols peut produire des irritations des yeux et des voies respiratoires.

***Contact avec la peau:**

Un contact répété ou prolongé peut causer des irritations.

Toxicité aiguë (dermique, rats) DL 50 : 1560 mg/kg (chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium).

***Contact avec les yeux:**

Irritation en cas de contact prolongé.

***Ingestion:**

Toxicité aiguë (orale, rats) DL 50 : 600 mg/kg (chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium).

12-Informations écologiques***Mobilité:**

Air: le produit est non volatil.

Sol : le produit peut être entraîné par l'eau.

Eau: le produit est soluble dans l'eau.

***Ecotoxicité:**

Cette préparation est classée « Dangereux pour l'environnement » en raison de la présence d'une substance listée sous le paragraphe 3 : « R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques ».

CE 50 - 48 h / daphnies (*Daphnia magna*) : 0,02 mg/l (chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium).

CL 50 - 96 h / poissons (*Oncorhynchus mykiss*) : 0,85 mg/l (chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium).

CE 50 - 72 h / algues (*Selenastrum capricornutum*) : 0,02 mg/l (chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium).

***Traitement des eaux résiduaires:**

En fonction des conditions locales, des concentrations supérieures à 100 ppm ou 100 mg/l peuvent provoquer des dommages sur les organismes de traitement des effluents.

CE 10 (boues activées) : 4 mg/l (chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium).

13-Considérations relatives à l'élimination***Élimination du produit**

Se conformer à la législation en vigueur concernant les rejets. Ne pas jeter les résidus à l'égout ou en milieu naturel. Faire traiter les quantités importantes de produit par une société spécialisée pour incinération.

***Élimination des emballages:**

Se conformer à la législation en vigueur. Rincer soigneusement l'emballage à l'eau après utilisation (récupérer la solution de rinçage pour son usage habituel) avant de faire traiter / recycler par une société spécialisée.

***Nomenclature déchets :**

N° de code : 20 01 29, déchets contenant des substances dangereuses (Décret n° 2002-540 du 18/04/02).

14-Informations relatives au transport***Réglementations internationales:*****Voies terrestres:**

-RID/ADR:

Fiche de Données de Sécurité

| | | | |
|------------------------|-------------------------|-------------------------------|------------------|
| Nom du produit: | BASO D-MOUSSE SUPER | | |
| Code produit: | HD99800 | | |
| LRD | Date: 2010.01.18 | Indice de révision: 00 | Page: 4/5 |

| | |
|---|------|
| N° UN : | 1760 |
| Liquide corrosif, N.S.A (chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium) | |
| Classe : | 8 |
| Code classement : | C9 |
| Classement (étiquette) : | 8 |
| Groupe d'emballage : | III |

-Voies maritimes:

-IMDG:

Classe:8
Groupe, chiffre, ou page: 66°b
Etiquette: 8
Code danger:80

-Voies aériennes:

-OACI:

Classe:8
Groupe, chiffre, ou page: 66°b
Etiquette: 8
Code danger:80

15-Informations réglementaires***Réglementation communautaire:**

Selon le Règlement CE/1272/2008 du 16/12/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et selon les adaptations au progrès technique et scientifique de cette réglementation :

-Symbole de danger:

C – CORROSIF
N – DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

-Phrases de risques:

R 21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R 34: Provoque des brûlures.
R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

-Conseils de prudence:

S 1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
S 23: Ne pas respirer les vapeurs et aérosols.
S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S 28: Après contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
S 36/37/39 : Porter un vêtement approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.
S 45: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin.
S 61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter la fiche de données de sécurité.

Réglementation française:*-Protection des travailleurs:**

-Maladies à caractère professionnel : articles L461 et R461 du Code de la Sécurité Sociale.
-Travaux interdits : articles L234 et R234 du Code du travail.
-Hygiène et sécurité : articles L232 et L233 du Code du Travail.
-Aération et assainissement des locaux : articles R232 du Code du Travail.

-Protection de l'environnement:

-Installations classées : Loi 76-663 du 19 juillet 1976 modifiée, articles L511 et L512 du Code de l'Environnement.
Substances dangereuses : arrêté du 20.04.94, modifié par arrêté du 27.06.2000.
Déchets : loi n° 75-633 du 15.07.75, décret n° 77-974 du 19.08.77, instruction technique du 22.01.80 sur les déchets industriels.
Rejets : loi n° 76-663 du 19.07.76, arrêté du 02.02.98 modifié par arrêté du 29.05.2000 et du 03.08.2001.

16-Autres informations

- Cette fiche de données de sécurité a été réalisée conformément Règlement CE/1272/2008 du 16/12/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, aux adaptations au progrès technique et scientifique de ce règlement, et à l'annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 (REACH). Ce

Fiche de Données de Sécurité

| | | | |
|------------------------|-------------------------|-------------------------------|------------------|
| Nom du produit: | BASO D-MOUSSE SUPER | | |
| Code produit: | HD99800 | | |
| LRD | Date: 2010.01.18 | Indice de révision: 00 | Page: 5/5 |

document a été élaboré en prenant en compte les informations des fiches de données de sécurité des substances entrant dans la composition du produit.

-Produit réservé à un usage exclusivement professionnel.

-Conformément au Règlement européen CE/648/2004 du 31/03/2004 relatif aux détergents, contient :
Tensioactifs cationiques: de 15 à < 30%.
Désinfectants.

Texte des symboles et phrases de risques employés au paragraphe 3 :

C : Corrosif – N : Dangereux pour l'environnement.

R 21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R 34 : Provoque des brûlures.

R 50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Remarque:

"Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit."

"L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable."

Des modifications ont été apportées aux chapitres : ..

Fin du document.